

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ D'AGENCE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CACT)



Au plus tard le 1^{er} janvier 2021, le Comité d'Agence (CA), le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ainsi que les Délégués du Personnel (DP) disparaîtront.

Ils seront remplacés par le seul Comité d'Agence et des Conditions de travail (CACT).

NOTRE ENGAGEMENT

Dans chaque ARS, des militants FO engagés qui œuvrent sans relâche pour :

- La défense du Service Public.
- Le respect de la Convention Collective Nationale du travail (CCNT) des personnels de la sécurité sociale,
- Le respect des accords d'entreprise,
- La défense de tous les agents, quels que soient leurs statuts,
- L'amélioration des conditions de travail,
- L'aide à la fluidité des parcours entre organismes de Sécurité sociale et ARS,
- Le combat contre la paupérisation et les réductions drastiques des effectifs au sein des ARS.

Mais aussi des représentants du personnel qui portent leurs revendications et leurs propositions à l'échelon national (UCANSS, CNC, ...) et utilisent, en cas de blocage, tous les moyens, notamment juridiques, à leur disposition.

YVES VEYRIER, Secrétaire Général de la Confédération FO, s'adresse aux ARS



Au plus tard le 1^{er} janvier 2021, dans chaque Agence Régionale de Santé (ARS), les Comités d'Agence, les Délégués du Personnel et les CHSCT disparaîtront pour laisser place au seul Comité d'Agence et des Conditions de Travail : CACT.

Cette évolution, présentée comme une modernisation des relations sociales au sein des ARS, traduit avant tout une volonté de réduire les droits syndicaux et de priver les agents et salariés de représentants du personnel en diminuant drastiquement le nombre de ceux-ci.

Et pourtant, la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons implique, plus que jamais, une protection et un accompagnement des personnels injustement décriés des ARS et, plus largement de tous les services publics, notamment de Santé.

Surtout, cette crise implique de redonner aux ARS les moyens perdus, depuis plusieurs années, à cause des suppressions de postes par centaines.

Lors du scrutin CACT de novembre, plus que jamais, voter pour les listes FORCE OUVRIERE, c'est:

- Voter pour le maintien et l'amélioration des droits collectifs et individuels de tous (agents sous statut et salariés sous convention collective),
- Voter pour combattre les discriminations et les inégalités,
- Voter pour des représentants investis qui porteront nos valeurs et nos revendications.

LES VALEURS DE FORCE OUVRIÈRE

La défense du système de Sécurité sociale et, plus largement, de protection sociale dont font partie les Agences Régionales de Santé.

Le respect : écouter les revendications, tenir compte des attentes et des spécificités professionnelles.

L'indépendance: une vision authentique de l'action syndicale sans compromission ni lien partisan ou idéologique.

L'audace : s'ouvrir aux idées nouvelles.

La proximité : être en permanence aux côtés des salariés pour soutenir et défendre leurs intérêts.

La solidarité: les revendications sont portées pour toutes les catégories salariales, et défendues par des négociateurs qui connaissent vos conditions de travail.



NOS OBJECTIFS - NOS REVENDICATIONS POUR LA PROCHAINE MANDATURE	NOS CANDIDATS POUR L'ÉLECTION DES MEMBRES DU CACT